

**AAHA = Amicale Alexandrie Hier et Aujourd'hui**

**Attila JAKAB**

**Les femmes et les hommes  
dans l'oeuvre de Clément d'Alexandrie**

**II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.**



**Bijoux dor, perles et pierres précieuses, sur un portrait de femme "Isidora"  
vers 130-161 ap. J.-C.**

**(Exposé fait à Lausanne le 12 décembre 1998)**

**Cahier no. 14**

## 1. Clément d'Alexandrie

Qui est ce personnage, familier pour des théologiens, des historiens et des hellénistes, mais ignoré par le grand public ?

Malgré ses nombreux ouvrages qui nous ont été conservés, la vie de Clément est assez mal connue. L'historien Eusèbe de Césarée (†339/340), dans son *Histoire Ecclésiastique*, signale seulement sa présence à Alexandrie, mais il ne dit rien de substantiel à son sujet.

"A cette époque - dit-il - s'exerçait aux divines Ecritures à Alexandrie et y était en réputation, Clément, homonyme de l'ancien disciple des Apôtres qui avait dirigé l'Eglise des Romains."<sup>1</sup>

Si le rattachement de Clément à la métropole méditerranéenne ne fait pas de doute, il n'en reste pas moins que le silence d'Eusèbe et le manque d'informations obscurcissent considérablement sa biographie. Il est pourtant un personnage important du christianisme ancien en général et alexandrin en particulier.

### 1. 1. La vie de Clément

Selon une opinion largement répandue, Titus Flavius Clemens naquit vers 150 ap. J.-C., probablement à Athènes et de parents non-chrétiens<sup>2</sup>, même si en réalité, "on ne sait ni où ni quand exactement il est né"<sup>3</sup>. A en juger d'après son nom romain (*tria nomina*) nous pouvons encore penser qu'il était peut-être un citoyen de l'Empire<sup>4</sup>. Mais à part cette naissance, très hypothétique d'ailleurs,

---

<sup>1</sup>Eusèbe : *Hist. Eccl.* V, 11, 1. Traduction de G. Bardy. (Sources Chrétiennes, 41) Paris, 1955.

<sup>2</sup>J. QUASTEN : *Initiation aux Pères de l'Eglise*. Tome II, Paris, 1957, p. 12 ; B. ALTANER : *Précis de Patrologie*, Mulhouse, 1961, p. 285 ; G. BOSIO : *Iniziazione ai Padri*. Vol. I : *La Chiesa primitiva*, Torino, 1964, p. 475 ; Soeur G. PETERS : *Lire les Pères de l'Eglise*, Paris, 1981, p. 386.

<sup>3</sup>P. HADOT : "Clément d'Alexandrie", dans *Encyclopaedia Universalis*. Corpus, 5, Paris, 1990, p. 990.

<sup>4</sup>Selon H. CHADWICK : "His father may have been a descendant of a freedman of the Titus Flavius Clemens who shared the consulship with the emperor Domitian in A. D. 95." Cf. ... *Alexandrian Christianity*. Selected Translations by J. E. L. Oulton and H. Chadwick, Philadelphia, 1954, p. 16. Pour Hans Lietzmann, "un Flavien accorda la cité romaine à sa famille, comme l'indique son nom complet : Titus Flavius Clemens". H. LIETZMANN : *Histoire de l'Eglise ancienne*. T. II : *Ecclesia catholica*, Paris, 1937, p. 281.

en Grèce<sup>5</sup> - et qui repose sur une tradition d'Epiphane (*Panarion* 32, 6, 1)<sup>6</sup> -, nous ne connaissons pratiquement rien de sa jeunesse.

"Il est probable - nous propose A. Méhat - qu'il fut d'abord païen<sup>7</sup> et fut initié aux mystères d'Eleusis sur lesquels il est seul à avoir livré de rares et précieuses indiscretions."<sup>8</sup> D'après lui, "les *Stromates* sont l'ouvrage d'un homme qui a connu d'abord, directement, l'hellénisme. Son oeuvre entière, où l'on respire un parfum d'atticisme, rare chez les autres écrivains ecclésiastiques", s'accorderait donc assez bien avec une naissance athénienne<sup>9</sup>.

Si nous ne connaissons pas où, comment et à quel moment de sa vie il est devenu chrétien, nous sommes, en revanche, relativement bien informés sur ses voyages entrepris avant de s'installer à Alexandrie. Il s'agit d'une "sorte de quête de la sagesse et de la *vérité*"<sup>10</sup>, d'un parcours d'«initiation» intellectuelle et spirituelle dont il évoque personnellement le récit dans le *Strom.* I, 11.

"Cet ouvrage n'est pas un écrit composé dans les règles de l'art pour l'ostentation. Ce sont des notes, un trésor pour ma vieillesse, un remède contre l'oubli ; simple reflet, simple

---

<sup>5</sup>Cf. P. NAUTIN : *Lettres et écrivains chrétiens des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1961, p. 139.

<sup>6</sup>Cf. A. MEHAT : *Etudes sur les "Stromates" de Clément d'Alexandrie*, Paris, 1966, p. 43, n. 4 ; M. GALLONI : *Cultura, evangelizzazione e fede nel "Protreptico" di Clemente Alessandrino*, Roma, 1986, p. 3, n. 1.

<sup>7</sup>Cette présomption repose sur une notice d'Eusèbe, selon laquelle Clément "qui a tout expérimenté mais qui bien vite, de l'erreur, est remonté sur l'eau comme qui est libéré du péché par la parole du salut et l'enseignement de l'Évangile". Cf. Eusèbe : *Prép. Ev.* II, 2, 64. (Sources Chrétiennes, 228) Paris, 1976, p. 81.

<sup>8</sup>A. MEHAT, op. cit., p. 43. Cette thèse de Ch. PICARD (cf. "Le prétendu «baptême d'initiation» éleusien...", dans *Revue de l'Histoire des Religions* 154, 1958, p. 129-145) a été contestée par la suite par S. EITREM (cf. "Die eleusinischen Mysterien und das Synthema der Weihe", dans *Symbolae Osloenses* 37, 1961, p. 72-81) et G. E. MYLONAS (cf. *Eleusis and the eleusinian mysteries*, Princeton University Press, 1961, p. 288-316). D'après ce dernier, "he [Clément] had a profound knowledge of ancient literature and philosophy and was thoroughly familiar with the traditions and religious practices of the pagan world, but he had not been initiated into the Eleusinian Mysteries." G. E. MYLONAS, op. cit., p. 288-289. Cependant la prise en considération d'une remarque faite par Clément à ses auditeurs/lecteurs dans le *Protr.* II, 14, 1 - "Si vous avez été initiés, vous n'en rirez que davantage de vos mythes, de ces mythes vénérés ! Je proclame publiquement ce qui est caché, sans crainte de dire ce que vous ne rougissez pas d'adorer." (Sources Chrétiennes, 2bis - Paris, 1976, p. 70) - pourrait rendre la question moins tranchée.

<sup>9</sup>Cf. A. MEHAT, op. cit., p. 43. "T'étonnes-tu d'entendre le Seigneur - dit Clément à son interlocuteur au sujet d'Is. 8, 18 - appeler «enfants» ceux qui, chez les païens, sont nommés des hommes ? Tu me parais ne pas bien connaître la langue attique car on peut remarquer en elle que le nom de «petites filles» est donné à de belles et splendides jeunes filles, de condition libre, et que celui de «fillettes» est donné aux servantes, jeunes filles elles aussi : elles ont la faveur de ces diminutifs à cause de la fraîcheur de leur jeunesse." *Péd.* I, 14, 1. Traduction M. Harl. (Sources Chrétiennes, 70) Paris, 1960, p. 135-137.

<sup>10</sup>A. MEHAT, op. cit., p. 43. Pour une quête analogue voir Justin : *Dialogue* 1-9.

esquisse des propos éclatants et pleins de vie que j'ai été jugé digne d'entendre de la bouche de maîtres bienheureux et de mérite vraiment éminent. L'un, Ionien, vivait en Grèce, d'autres en Grande Grèce - l'un de ceux-ci était de la Coelè-Syrie, le second d'Égypte -, d'autres en Orient : l'un était d'Assyrie, l'autre de Palestine, Juif de naissance ; j'en rencontrai un dernier - mais il était le premier par son rayonnement ! - et quand je l'eus découvert à la trace en Égypte où il se cachait, je m'en tins là."<sup>11</sup>

D'après P. Nautin, "toute conjecture pour identifier ces premiers maîtres est vaine et sans intérêt"<sup>12</sup>. Nous devons cependant admettre qu'à un moment donné le parcours de Clément a abouti en Égypte, ou plus précisément à Alexandrie. D'après A. Méhat, la date possible de son arrivée - fondée sur le témoignage de Jules l'Africain, selon lequel "«Clément était connu dans Alexandrie sous le règne de Commode», c'est-à-dire entre 180 et 192"<sup>13</sup> - se situerait vers 180<sup>14</sup>. Mais, malgré le caractère hypothétique de cette date, il n'en reste pas moins que, par son activité, Clément est lié à tout jamais à cette métropole méditerranéenne. C'est ici effectivement qu'il s'est livré à un enseignement chrétien et à la rédaction de ses oeuvres qui nous ont été conservées.

Qu'il ait enseigné le christianisme à Alexandrie est tout à fait indéniable. Mais il nous est impossible de dire à quel moment, dans quel endroit, dans quelles circonstances et pourquoi il avait commencé à le faire ? D'après J. G. Davies, Clément est un "maître et philosophe chrétien d'Alexandrie, l'homme qui vers la fin du second siècle essaya de jeter un pont entre ses croyances et celles de la classe cultivée à laquelle il appartenait par sa naissance et son éducation"<sup>15</sup>.

Le milieu où Clément se livrait (peut-être quotidiennement) à son enseignement est, sans doute, un milieu intellectuel. Ses auditeurs sont, pour la plupart, des Alexandrins, "grecs de culture, élevés dans les traditions religieuses

---

<sup>11</sup>Clément : *Strom.* I, 11, 1-2. Traduction de Marcel Caster. (Sources Chrétiennes, 30), Paris, 1951, p. 51.

<sup>12</sup>P. NAUTIN : *Lettres et écrivains chrétiens*, Paris, 1961, p. 139.

<sup>13</sup>A. MEHAT, op. cit., p. 46.

<sup>14</sup>Ibid., p. 54.

<sup>15</sup>J. G. DAVIES : *La vie quotidienne des premiers chrétiens*, Neuchâtel, 1956, p. 8.

de l'hellénisme"<sup>16</sup>. Dans une telle situation - écrit Claude Mondésert -, il fallait à Clément "un sens très aigu des ouvertures de l'âme contemporaine à la révélation chrétienne, une connaissance personnelle des aspirations religieuses profondes de ses lecteurs, pour user d'un ton à la fois et tour à tour si aimable et si ferme, si conciliant et si véhément"<sup>17</sup>.

"On sent... que la plupart du temps l'écrivain s'adresse à un interlocuteur vivant".<sup>18</sup> Il utilise un langage très personnel. Il nous paraît même connaître ses auditeurs et c'est peut-être pour cette raison qu'il parle à la première personne du pluriel. Ce ton, parfois amical<sup>19</sup> et apparemment riche en pronoms personnels, ne changera guère qu'à partir du livre II de "*Stromates*", quand l'enseignement deviendra plus théorique<sup>20</sup>. Mais, jusque-là, nous avons affaire à un enseignement plutôt pratique ("le Pédagogue - dit Clément - s'occupe de la vie pratique"<sup>21</sup>), destiné, semble-t-il, à des gens qui vivaient un quotidien bien précis. Le luxe, la richesse et l'abondance qui sont présents, presque à chaque page, dans le livre II et III du "*Pédagogue*" nous laissent penser que ses auditeurs devaient être de gens riches - il se peut même très riches<sup>22</sup> -, mais aussi cultivés, pour qui les citations classiques (tirées des tragiques et des comiques) étaient familières<sup>23</sup>.

A lire les écrits de Clément, nous pouvons aisément nous rendre compte du fait qu'il devait s'adresser à des auditeurs n'ayant pas seulement une grande culture hellénistique, mais également un mode de vie raffiné à l'abri de tout souci quotidien.

Étaient-ils chrétiens ? Certains parmi eux sûrement, mais ceux qui ont écouté les "exhortations" à la conversion<sup>24</sup> et constituaient les lecteurs du

---

<sup>16</sup>C. MONDESERT : "Introduction" au *Protreptique*. (Sources Chrétiennes, 2bis) Paris, 1976, p. 27-28.

<sup>17</sup>Ibid., p. 27.

<sup>18</sup>Cf. C. MONDESERT : *Clément d'Alexandrie...*, Paris, 1944, p. 29.

<sup>19</sup>"je puis... te citer", "je te propose" ou "que tu prennes garde". Cf. Clément : *Péd.* III, 45, 2.

<sup>20</sup>D'après A. Méhat, "les *Stromates* reflètent certainement pour une part les tendances du public intellectuel et cultivé d'Alexandrie". Cf. A. MEHAT, op. cit., p. 46.

<sup>21</sup>Clément : *Péd.* I, 2, 1.

<sup>22</sup>Cf. H. I. MARROU : "Humanisme et christianisme chez Clément d'Alexandrie d'après le Pédagogue", dans *Recherches sur la tradition platonicienne*, Genève, 1957, p. 184. Pour Laure AYNARD le *Pédagogue* "pourrait, en fait, être sous-titré : «Traité de la tempérance à l'usage des riches» et l'on peut ajouter «de l'Alexandrie du II<sup>e</sup> siècle»". Cf. *La Bible au féminin*, Paris, 1990, p. 282.

<sup>23</sup>Voir aussi les notions physiologiques, propres à la culture des lettrés, dans les passages du *Péd.* I, 39, 1 - 41, 1 & 48, 1 - 49, 2.

<sup>24</sup>Clément : *Protr.* X, 108, 2-3 ; XII, 120, 2 ; XII, 123, 2.

"*Protreptique*", certainement pas. Le ton même de cet ouvrage diffère de celui des autres. Clément, mis à part les exclamations, y parle à la deuxième personne du pluriel<sup>25</sup>. Ce n'est que vers la fin de son oeuvre que le "tu" plus personnel y apparaît. Dès lors, il nous semble évident que le public de notre auteur était plutôt disparate. Païens (probablement proches du christianisme) et chrétiens, "imprégnés de la culture et de l'esprit grecs", devaient également le fréquenter<sup>26</sup>. Cela a été possible en raison de l'origine sociale de son public. Car, si les chrétiens faisaient partie de la communauté d'Alexandrie (encore très hétéroclite et peu institutionnalisée), ils appartenaient également à une classe sociale bien précise (celle de la «haute société») - où ils auraient pu former un groupe socio-religieux spécifique (en l'occurrence chrétien) - et peut-être même à des catégories juridiques privilégiées (comme "*les immunes*", exemptes d'impôt, ou "*les sélectionnées*", payant un impôt à taux réduit)<sup>27</sup>. Il n'est donc pas exclu que Clément ait pu consacrer sa vie et son enseignement à Alexandrie, prioritairement à ces privilégiés de la société de son époque. D'autant plus que le christianisme proposé par Clément devait être plutôt rassurant pour eux, nullement révolutionnaire et sans visée de changement radical des structures sociales existantes (même si à long terme cela aurait dû être inévitable, à condition que l'individu au lieu de transformer son christianisme se transformât lui-même).

"Laboure, disons-nous - rassure Clément - , si tu es laboureur, mais connais Dieu, en labourant ; navigue, toi qui as le goût de la navigation, mais invoque le pilote céleste ; la connaissance de Dieu t'a trouvé à l'armée: écoute le général qui te commande la justice."<sup>28</sup>

Suivant la tradition pleinement acceptée, Clément quitta définitivement la grande métropole méditerranéenne vers 202, en raison de la persécution qui s'était abattue sur la communauté chrétienne<sup>29</sup> au temps de

---

<sup>25</sup>Ce «vous» qui persiste tout au long du "*Protreptique*" doit désigner des Grecs ou plus exactement des gens de culture hellénistique (dont des citoyens de la ville d'Alexandrie sans doute parmi eux). Clément : *Protr.* I, 1, 2 ; II, 27, 1 ; II, 39, 6 ; IV, 48, 1-2 ; IV, 60 - 61, 1 ; V, 64, 1.

<sup>26</sup>C. MONDESERT : *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1944, p. 44-45.

<sup>27</sup>Joseph MELEZE-MODRZEJEWSKI : "Entre la cité et le fisc : Le statut grec dans l'Égypte romaine", dans *Symposium 1982*, Köln, 1989, p. 257-262.

<sup>28</sup>Clément : *Protr.* X, 100, 4.

<sup>29</sup>Voir A. ROUSSELLE : "La persécution des chrétiens à Alexandrie au III<sup>e</sup> siècle", dans *Revue historique de droit français et étranger* IV<sup>e</sup> série, 52, 1974, p. 225-239.

Septime Sévère. A vrai dire, dès ce moment-là, nous n'avons plus aucune information précise le concernant, excepté les deux lettres d'Alexandre de Jérusalem : une portée par lui-même et faisant son éloge<sup>30</sup>, l'autre nous suggérant son décès<sup>31</sup>.

## 2. Les femmes

Dans l'oeuvre de Clément, les femmes occupent une place considérable, voire plus importante que les hommes. Son attention particulière et ses sentiments diversifiés - concession, reproche, compassion - à leur égard, nous font penser qu'il avait sans doute des femmes parmi ses auditeurs. La diversité des occasions où il parle d'elles, nous permet également de voir la complexité de la vie dans la société alexandrine. Suivant ses renseignements, nous n'avons pas affaire à une femme, mais à des femmes se trouvant dans des situations bien différentes.

Ainsi nous avons des femmes qui imitent "le jeu des comédiens" et qui se produisent dans les réunions - suivant "les mouvements alanguis des danseuses" - "avec des mouvements langoureux, une démarche molle et une voix affectée, en jetant des regards mièvres, toutes prêtes à être l'appât du plaisir"<sup>32</sup>. Ou bien de femmes qui, en "mâchant de la gomme, vont et viennent, font de la bouche une grimace aux passants ; d'autres ... [qui] prennent de grands airs en fouillant leur tête avec les épingles qu'elles portent sur elles - épingles auxquelles elles attachent beaucoup d'importance, qu'elles soient en écaille de tortue, en ivoire, ou en quelque matière venant du cadavre d'un animal". Tout comme des femmes qui "cherchent la complaisance des spectateurs en se fardant avec des onguents de diverses couleurs et couvrent ainsi de taches leurs visages"<sup>33</sup>.

Mais il y a aussi celles qui "n'ont pas été favorisées d'un époux tempérant et qui se parent pour plaire à leur mari". Clément est indulgent avec elles. Il leur recommande toutefois "que la limite à ne pas dépasser soit pour elles le désir de s'attacher leur seul époux"<sup>34</sup>. Il n'empêche que nous rencontrons aussi

---

<sup>30</sup>Eusèbe : *Hist. Eccl.* VI, 11, 5-6

<sup>31</sup>Ibid. VI, 14, 8-9.

<sup>32</sup>Clément : *Péd.* III, 68, 1. Traduction de C. Mondésert et C. Matray. (Sources Chrétiennes, 158) Paris, 1970.

<sup>33</sup>Ibid. III, 71, 2-3.

<sup>34</sup>Ibid. III, 57, 2. Nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas de cas où l'époux n'est pas chrétien. Clément déconseille toutefois la coquetterie comme une marque de mauvaise vie. *Péd.* III, 10 - 11 & 13.

des femmes (vraies courtisanes), "peu soucieuses de tenir leur maison auprès de leur époux", qui "délient la bourse de leur mari et détournent ses ressources vers leurs plaisirs". En plus, "s'acharnant à des soins esthétiques à longueur de journée"<sup>35</sup>, elles perdent leur temps en compagnie d'esclaves achetés à prix d'argent", ou "s'épuisent en soins de beauté, gardant la chambre durant le jour, de peur qu'on ne leur reproche d'être teintes", afin de ne sortir que le soir venu<sup>36</sup>. Mais, si elles s'embellissent en apparence, elles se négligent en revanche intérieurement, sans se rendre compte "qu'elles sont parées comme les temples d'Égypte"<sup>37</sup>. "Ces femmes couvertes d'or", écrit Clément, "arrangent avec art les frisettes de leur chevelure, les fonds de teint de leurs joues et les lignes de leurs yeux"<sup>38</sup>. Elles "pratiquent la teinture des cheveux"<sup>39</sup> et ont autour d'elles des coiffeurs et femmes de chambre pour leur apporter "soit les miroirs, soit les réseaux pour les cheveux, soit les peignes"<sup>40</sup>.

Il y a aussi celles qui écartent les étrangers mais qui "se baignent avec leurs propres domestiques", et qui "se déshabillent nues devant leurs esclaves" en se faisant frictionner par eux<sup>41</sup>. Tout comme des femmes raffinées qui "élèvent des oiseaux des Indes" et "des paons de Médie", en prenant plaisir à regarder "des animaux monstrueux qui dansent la *sékinnis*"<sup>42</sup>. En revanche, elles "dédaignent une veuve chaste"<sup>43</sup>, qui l'emporte de beaucoup sur un petit chien de Malte, et elles détournent leurs regards d'un vieillard vertueux". Qui plus est, "elles ne laissent pas approcher d'elles un petit orphelin, elles qui élèvent les perroquets et les pluviers, mais elles exposent les enfants conçus chez elles, tandis qu'elles recueillent les petits des oiseaux"<sup>44</sup>.

---

<sup>35</sup>D'après Clément, elles s'appliquent ainsi des excréments de crocodiles et des onguents à base d'humeurs purulentes, elles redessinent leurs sourcils ou encore mettent des "couches de blanc de céruse sur leurs joues". *Péd.* III, 7, 3.

<sup>36</sup>Clément : *Péd.* III, 5, 4 - 6, 1.

<sup>37</sup>Ibid. III, 4, 1. Voir aussi *Péd.* II, 35, 4 où Clément évoque les femmes maquillées participant à des processions et dont l'intérieur, pour lui, était "plein de misère".

<sup>38</sup>Ibid. III, 5, 1.

<sup>39</sup>Ibid. III, 5, 1. Ou encore *Péd.* II, 69, 4 : "les femmes extravagantes teignent leurs cheveux gris et les parfument".

<sup>40</sup>Clément : *Péd.* III, 26, 3.

<sup>41</sup>Ibid. III, 32, 3.

<sup>42</sup>Ibid. III, 30, 1.

<sup>43</sup>Nous pouvons nous demander s'il ne fait pas allusion à une catégorie de chrétiennes bien précise.

<sup>44</sup>Clément : *Péd.* III, 30, 2.

Toutefois Clément est, en général, indulgent avec les femmes, même si ses renseignements les concernant sont parfois négatifs<sup>45</sup>. Il est presque toujours prêt à leur faire des concessions, même s'il est convaincu que "celles qui reçoivent les leçons du Christ Pédagogue" doivent se parer davantage "du Logos, qui seul fait resplendir l'or (véritable)", que de divers ornements<sup>46</sup>. Malgré cela, "il ne faut pas exclure absolument - dit-il - le port de bijoux d'or, ni l'usage d'habits assez moelleux<sup>47</sup>, mais on doit brider les instincts déraisonnables"<sup>48</sup>. Et "s'il est nécessaire de permettre quelque accommodement, qu'on accorde aux femmes d'user de tissus un peu plus souples, pourvu qu'on en écarte ces petits ornements qui n'ont aucun sens et ces dessins minutieux dans le tissu et qu'on envoie promener les fils d'or, les étoffes des Indes, et la soie trop fine"<sup>49</sup> !

De la même manière, on doit permettre aux femmes, dit-il, "des chaussures blanches, sauf si elles viennent à entreprendre un voyage, car alors, il faut prendre des souliers graissés ; et celles qui voyagent ont besoin de semelles cloutées. Au demeurant, il faut la plupart du temps que les femmes aient des chaussures ; car il ne convient pas de montrer son pied nu"<sup>50</sup>. Ce qui ne l'empêche nullement de bannir l'usage des "petites sandales qui portent des fleurs brodées en or", et à plus forte raison encore celles qui présentent "sous la semelle des rangs de clous en spirales" (laissant parfois l'empreinte "de gestes érotiques"). Il agit de même avec "les ornements frivoles", les pierres précieuses, "les demi-bottes de l'Attique ou de Sicyone et les cothurnes de Perse ou de Tyr"<sup>51</sup>.

Mais en fin de compte, et au-delà de toute concession, l'opinion de Clément, au sujet de ce qui convient aux femmes, est plutôt ferme. Il considère

---

<sup>45</sup>Voir à ce sujet son jugement lapidaire sur ses contemporaines. "Comme le peintre Apelle avait vu un de ses élèves peindre une Hélène toute parée d'or, il lui dit : Jeune homme c'est parce que tu ne pouvais pas peindre une belle femme que tu en as fait une riche ! Ce sont des Hélènes de cette sorte que les femmes d'aujourd'hui : pas des beautés authentiques, mais de fastueuses contrefaçons." Clément : *Péd.* II, 125, 3.

<sup>46</sup>Ibid. II, 126, 1.

<sup>47</sup>Voir à ce sujet le ton différent de *1 Tm.* 2, 9 : "Quant aux femmes, qu'elles aient une tenue décente, qu'elles se parent avec pudeur et modestie : ni tresses ni bijoux d'or, ou perles ou toilettes somptueuses, mais qu'elles se parent au contraire de bonnes oeuvres, comme il convient à des femmes qui font profession de piété." *TOB*, Paris, 1987<sup>2</sup>, p. 1748. C'est nous qui soulignons.

<sup>48</sup>Clément : *Péd.* III, 53, 1.

<sup>49</sup>Ibid. II, 107, 3.

<sup>50</sup>Ibid. II, 117, 1.

<sup>51</sup>Ibid. II, 116, 1-2.

que les chrétiennes, "celles qui servent le Christ", doivent adopter la simplicité<sup>52</sup>, qui "se préoccupe de la sainteté en aplanissant les inégalités des biens". En plus "ce qui est simple, comme d'ailleurs son nom l'indique, ne sort pas du rang, ne se grossit pas ni ne s'enfle en quoi que ce soit, mais en tout est ordinaire, uni, égal, sans superflu, et de cette façon suffisant"<sup>53</sup>. D'où la question : ne s'agit-il pas de la part de l'auteur d'une volonté d'adoucir quelques velléités de riches chrétiennes avec une argumentation de convenance, dans une communauté composée de membres d'origines sociales diverses et inégales ? D'autant plus que les remarques en question ne concernent que les femmes. Il n'y est nullement mention de chrétiens (hommes). C'est pourquoi, pensons-nous, la notice citée peut être interprétée dans le sens d'une première délimitation manifeste de la place (et du rôle) de la femme (même riche) dans la communauté alexandrine. Celle-ci, débutant à cette époque (dernière décennie du second siècle) son «processus de transformation sociale et institutionnelle», devait sans doute se soumettre au critère de la convenance<sup>54</sup> dans le domaine du fonctionnement et surtout de l'organisation. Et pour couper court à toute prétention éventuelle de (riches) chrétiennes, qui ont sûrement dû contribuer à la consolidation du christianisme dans la métropole méditerranéenne<sup>55</sup>, y avait-il mieux que de leur proposer la «sainte simplicité» ?

## 2. 1. La chevelure

Pour ce qui est de leur chevelure, de l'avis de Clément "les femmes doivent se contenter d'assouplir leurs cheveux", et de les retenir "sur la nuque simplement, avec une agrafe sans ornements"<sup>56</sup>. Suivant son témoignage "les entortillements de cheveux" sont une pratique des prostituées, qu'il déconseille

---

<sup>52</sup>Au sujet de cet argument de convenance, que Clément évoque pour les femmes seulement, nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas là d'une sorte de délimitation de la place et du rôle de la femme (même riche) dans la communauté chrétienne d'Alexandrie.

<sup>53</sup>Clément : *Péd.* II, 128, 1.

<sup>54</sup>G. Theissen parle d'un «surenchérissement sur le consensus», de la part du christianisme, au sujet des normes et des valeurs qu'il partageait avec l'ensemble de la société. Dans notre cas, il fallait montrer que la chrétienne est non seulement maîtresse de maison, mais "meilleure maîtresse de maison". Cf. G. THEISSEN : "Vers une théorie de l'histoire sociale du christianisme primitif", dans Idem : *Histoire sociale du christianisme primitif*. (Le Monde de la Bible, 33) Genève, 1996, p. 292. Pour une bibliographie sur "les femmes dans l'Eglise ancienne" voir A. FAIVRE : *Ordonner la fraternité*. Paris, 1992, p. 491-497.

<sup>55</sup>Voir par ex. *Péd.* III, 57, 2-4 où Clément donne des conseils conjugaux à des chrétiennes dont le mari ne l'est pas visiblement.

<sup>56</sup>Clément : *Péd.* III, 62, 2.

vivement à ses auditrices<sup>57</sup>. D'ailleurs il leur recommande d'exclure entièrement "l'usage de cheveux postiches" car "c'est une impiété que d'arranger artificiellement sur sa tête une perruque"<sup>58</sup>. D'autant plus que "Dieu a voulu que la femme soit imberbe, fière de sa seule chevelure naturelle"<sup>59</sup>. Mais, à part cet argument théorique, il y a aussi une raison de pratique ecclésiale qui semble dicter cette exclusion : l'imposition des mains ou la bénédiction. "A quelle tête, en effet - demande-t-il -, le presbytre imposera-t-il les mains ? Qui bénira-t-il" si la tête est couverte d'une fausse chevelure<sup>60</sup> ?

Il est évident que Clément, dans cette notice, s'adresse à des femmes chrétiennes. Cela témoigne sans doute d'une praxis communautaire de la bénédiction. Curieusement c'est le seul passage, à notre connaissance du moins, où l'auteur fait explicitement allusion à une pratique ecclésiale. Et de surcroît celle-ci est liée aux femmes. L'est-elle tout à fait par hasard ? Nous ne le pensons pas. A notre avis, elle témoigne peut-être du fait que les femmes avaient (encore) une place dans la communauté chrétienne, avant que les ministères de celle-ci ne se fonctionnalisent progressivement. Cela souligne, une fois de plus, l'importance que l'auteur avait accordée aux femmes tout au long de son ouvrage.

## 2. 2. Le travail

Le dernier aspect de la vie quotidienne, traité par Clément, en lien avec les femmes - et qui leur est même recommandé comme leur apportant "la beauté authentique" -, est le travail à la maison<sup>61</sup>. C'est peut-être pour cette raison là que, de l'avis de notre auteur, "il ne faut pas soustraire les femmes à tout effort corporel un peu pénible, mais, sans les inviter à la lutte et à la course, il faut les exercer à filer la laine<sup>62</sup> et à tisser<sup>63</sup>, comme aussi à aider la cuisinière, s'il en est besoin"<sup>64</sup>. Tout ce que l'auteur demande "à la maîtresse de maison [qui écoute son enseignement] est de s'associer au travail de ses domestiques"<sup>65</sup>. Et

---

<sup>57</sup>Ibid. III, 62, 3. Dans *Péd.* II, 104, 1 il parle des "chevelures échafaudées avec art, frisées ou bouclées en spirales", que nous devons mettre également - nous semble-t-il - en rapport avec les habitudes féminines.

<sup>58</sup>Clément : *Péd.* III, 63, 1.

<sup>59</sup>Ibid. III, 18, 1.

<sup>60</sup>Ibid. III, 63, 1.

<sup>61</sup>Ibid. III, 67, 1.

<sup>62</sup>Voir aussi *ibid.* II, 81, 5.

<sup>63</sup>Voir *ibid.* III, 27, 2 où il parle de ce qui ne se fait pas dans les maisons des riches.

<sup>64</sup>Ibid. III, 49, 2.

<sup>65</sup>(Sources Chrétiennes, 158) p. 107, n. 6.

cela, dans une société qui n'a guère apprécié le travail et les travailleurs<sup>66</sup>. C'est ainsi qu'Origène parle, "dans les grandes villes", des "hommes indignes", menant "une vie obscure et mauvaise", qui "sont condamnés aux travaux les plus bas et les plus pénibles" (chauffeurs aux thermes, nettoyeurs d'égoûts ou travailleurs du même genre), mais qui, néanmoins, "sont nécessaires à la cité". Ce n'est que par leur travail que la vie est agréable dans la cité<sup>67</sup>.

"De plus - continue Clément -, les femmes doivent de leurs propres mains apporter de l'office ce qui nous est nécessaire et il n'est pas déshonorant pour elles de se mettre à la meule ; et, en vérité, s'occuper des aliments, afin d'être agréable à son mari, ce n'est pas non plus à blâmer chez une épouse qui tient sa maison et est une aide (pour son époux). Si une femme, elle-même secouait les couvertures, apportait à boire, quand il a soif, à celui qui l'a épousée et lui présentait à manger, il n'y aurait là rien que de très honnête et ce serait pour elle un exercice favorable à sa santé physique et morale."<sup>68</sup>

Il est intéressant de voir que Clément, qui préconise la simplicité aux femmes, invite en même temps les maris - ayant "confiance dans leurs propres épouses" - à leur donner "la responsabilité du foyer". C'est là la conclusion qui découle de la conception de notre auteur, selon laquelle "il faut retrancher aux femmes la richesse qui favorise une vie trop facile, en leur fournissant les raisons d'une vanité inconstante et des plaisirs vides, ce qui les exalte et souvent leur donne des ailes pour s'envoler loin de leur foyer"<sup>69</sup>.

Derrière tous ces conseils, nous pouvons nous demander s'il ne se cache pas une crise de la société (et des milieux aisés de la communauté chrétienne), entraînant l'émancipation féminine<sup>70</sup>, en même temps qu'une dégradation de la vie familiale. Les prises de position de Clément, dans ce cas-là, auraient comme but la consolidation du couple par la confiance, la responsabilité partagée et, avant tout, par le service de l'autre. Mais nous devons admettre

---

<sup>66</sup>Si les recommandations de Clément en matière de travail concernent en priorité les femmes, il n'oublie pas non plus les hommes. Il s'avise même de leur dire qu'il "est bon aussi de puiser l'eau soi-même et de fendre le bois dont on aura à se servir". Cf. *Péd.* III, 50, 2.

<sup>67</sup>Origène : *Hom. sur les Nombres* XIV, 2.

<sup>68</sup>Clément : *Péd.* III, 49, 3-4.

<sup>69</sup>*Ibid.* III, 58, 1.

<sup>70</sup>*Ibid.* III, 26, 3 - 28, 5 & 29, 2-3 & 30 - 32. Il s'agit des femmes qui, d'après Clément, "pétrifient leur propre fortune en perles et en émeraudes des Indes" ; qui "gaspillent et dilapident leurs biens en teintures ... et en achat d'esclaves". *Péd.* III, 30, 4.

également que ce dernier nous semble aller dans le sens de l'«assistance» de l'homme par la femme seulement, et que le «remède» proposé suggère incontestablement la solution de «la femme au foyer<sup>71</sup>». Sinon, pourquoi comparer la femme chaste, qui "tisse de ses mains" tout ce dont elle a besoin, à la prostituée, dont la parure est le fruit "du travail des autres"? Pourquoi dire que : "jamais il ne convient que celles qui vivent selon Dieu apparaissent dans une toilette achetée au marché, mais [que] ce doit être un produit du travail fait à la maison"<sup>72</sup> ?

### 3. Les hommes

"Il faut rendre - dit Clément - et notre attitude, et nos mouvements, et notre démarche, et notre habillement, et absolument toute notre vie, les plus dignes possibles d'un homme libre."<sup>73</sup> C'est pourquoi il est particulièrement virulent contre tout ce qui effémine les hommes<sup>74</sup> : l'embellissement superflu, l'habitude de se faire raser et épiler ("je m'enflamme quand j'entends ce mot", dit-il<sup>75</sup>), l'usage des cosmétiques, des colorants pour cheveux gris et des teintures capillaires<sup>76</sup>. Il se tourne donc vers la partie masculine de son auditoire pour qu'ils "ne passent pas leur temps dans les boutiques des barbiers et des marchands, pour bavarder et déblatérer, et qu'ils s'abstiennent de faire la chasse aux passantes". De plus, d'après notre auteur, "il faut les empêcher aussi de jouer avec les dés à six côtés et, de même, de chercher à s'enrichir avec les dés à quatre côtés, jeux qu'ils aiment pratiquer"<sup>77</sup>.

En effet, l'image de l'homme, telle que nous font paraître les renseignements de Clément, est plutôt celle d'un citoyen alexandrin qui, visiblement, ne connaît pas le souci du lendemain. C'est un homme qui prend part "aux exercices de lutte"<sup>78</sup> et qui joue - "de préférence au soleil" - "avec une

---

<sup>71</sup>Clément : *Péd.* III, 67, 2. Voir aussi *Strom.* II, 146, 1 : "Ce qui indique qu'une femme est exempte de tout soupçon, c'est qu'elle ne fait toilette ni ne se pare au delà des convenances, qu'elle s'applique avec constance à la prière et à l'oraison, qu'elle évite de sortir fréquemment de sa maison, qu'elle interdit, autant que possible, même sa vue à ceux que doit écarter la bienséance, qu'elle trouve plus avantageux qu'un inopportun bavardage, de bien surveiller sa maison." (Sources Chrétiennes, 38) Paris, 1954, p. 143.

<sup>72</sup>Clément : *Péd.* III, 67, 1.

<sup>73</sup>Ibid. III, 59, 1.

<sup>74</sup>Voir aussi ibid. III, 74, 1 ; *Strom.* II, 81, 3-4.

<sup>75</sup>Clément : *Péd.* III, 19, 3.

<sup>76</sup>Ibid. III, 15 - 25.

<sup>77</sup>Ibid. III, 75, 1-2.

<sup>78</sup>Pour son admission par Clément, voir *Péd.* III, 51, 1.

petite balle" à la *faininda*. C'est pourquoi la promenade - quand il va "à pied à la campagne", ou qu'il descend "à la ville" (habitait-il une villa d'un quartier résidentiel ?) -, tout comme le jardinage et la "lecture à haute voix", s'apparente chez lui à un exercice physique<sup>79</sup>.

### 3. 1. Les chaussures

D'après Clément, "à l'homme [contrairement à la femme] il convient tout à fait d'être sans chaussures, sauf s'il vient à faire campagne comme soldat"<sup>80</sup>. Vivre pieds nus, est "un très bon entraînement" et, de surcroît, hygiénique à ses yeux. Mais, si son public ne supporte pas "d'aller nu-pieds", il lui donne toutefois la possibilité de choisir "des pantoufles ou des sandales, ce que les habitants de l'Attique appelaient des «pieds-poussière»"<sup>81</sup>.

### 3. 2. Les bijoux

Pour ce qui est de la parure des hommes, Clément se montre résolument ferme. Il n'est pas permis - dit-il - "de porter des bijoux d'or", même s'il y a des hommes qui "recouvrent de feuilles d'or les courroies et les franges de leurs vêtements, ou bien [qui] se fabriquent, avec la même matière, des espèces de petites boules pour les attacher aux chevilles ou les pendre à leur cou"<sup>82</sup>. Il rejette également toutes les bagues, sauf le sceau, qui est toléré en raison de sa nécessité, "soit quand nous traitons des affaires en ville, soit quand nous exerçons certaines autres activités à la campagne"<sup>83</sup>, et il faut "sceller quelque chose pour une raison de sécurité". Dans ce cas, "le Pédagogue nous autorise - écrit-il -, nous aussi à porter ce seul sceau"<sup>84</sup>. Et cela, d'autant plus qu'en général c'est la femme qui porte cet anneau d'or, non pas en guise d'ornement, mais "pour marquer d'un sceau ce qui réclame une surveillance particulière dans la maison

---

<sup>79</sup>Ibid. III, 50, 1-3.

<sup>80</sup>Ibid. II, 117, 2. Ce qui veut dire également que ses auditeurs étaient loin d'être de simples «égyptiens».

<sup>81</sup>Clément : *Péd.* II, 117, 2-3.

<sup>82</sup>Ibid. III, 17, 4.

<sup>83</sup>D'après O. MONTEVECCHI, beaucoup d'Alexandrins "possiedono terreni, case, greggi nella *chora*, e là trattano i loro affari - compra vendite, affitti, mutui - direttamente o mediante rappresentanti o agenti". Cf. "La documentazione papiracea dell III<sup>e</sup> secolo d. C.", dans *Aegyptus* 73, 1993, p. 66.

<sup>84</sup>Clément : *Péd.* III, 58, 2.

et dont on prend soin par la présence au foyer"<sup>85</sup>. En revanche, "il ne faut pas que les hommes portent leur anneau sur l'articulation - cela est réservé aux femmes - mais au petit doigt", et en plus il faut qu'ils le descendent "jusqu'à la naissance de ce doigt"<sup>86</sup>.

### 3. 3. Les cheveux

Pour ce qui est des cheveux, d'après Clément, "la tête des hommes doit être tondue, sauf s'ils ont les cheveux crépus". Il conseille également "que les cheveux qu'on a frisés ne descendent pas trop longs de la tête, jusqu'à se confondre avec des boucles de femmes"<sup>87</sup>. Et "puisque ce n'est pas pour la beauté qu'on coupe les cheveux", qu'on les taille donc "en sorte qu'ils ne s'allongent pas trop et ne descendent pas jusqu'à gêner la vue"<sup>88</sup>. D'autant plus que les cheveux courts donnent "à l'homme un air sérieux" et, qui plus est, rendent son "crâne rebelle à la maladie, en l'habituant à s'accommoder du froid et de la chaleur"<sup>89</sup>. Et l'auteur de poursuivre que, "peut-être faut-il aussi, sur la lèvre supérieure, tailler les poils qui se salissent en mangeant ; il faut cependant le faire non pas avec un rasoir [...] mais avec les ciseaux qui servent au barbier ; quant aux poils du menton, qui ne gênent en rien, il faut les laisser tranquilles, car ils donnent au visage une gravité qui frappe au premier abord"<sup>90</sup>. En revanche, il déconseille vivement à ses auditeurs de "tailler les cheveux à la manière des voyous et des prostituées"<sup>91</sup>.

### 3. 4. La barbe

Pour Clément, la barbe est "le signe distinctif de l'homme"<sup>92</sup>, celui "de la force et de l'autorité"<sup>93</sup>. C'est pourquoi elle "doit être fournie"<sup>94</sup>. Selon Henri-

---

<sup>85</sup>Ibid. III, 57, 1. D'après Clément, "si tous étaient de fidèles disciples du Pédagogue, on n'aurait pas besoin de sceaux, puisque domestiques et maîtres seraient également honnêtes". Ce qui veut dire, que nous sommes bien loin d'une mise en cause de l'ordre social établi, mais proches d'une conception élitiste du christianisme, qui préconise un comportement irréprochable *dans* sa propre catégorie pour chaque fidèle.

<sup>86</sup>Clément : *Péd.* III, 59, 1.

<sup>87</sup>Ibid. III, 60, 2.

<sup>88</sup>Ibid. III, 61, 1.

<sup>89</sup>Ibid. III, 62, 1.

<sup>90</sup>Ibid. III, 61, 1.

<sup>91</sup>Ibid. III, 15, 1.

<sup>92</sup>Ibid. III, 19, 1.

Irénée Marrou, l'auteur vivait "sans doute à une époque où le port de la barbe est redevenu normal (entre Hadrien et Constantin), mais ce qu'il dit ici est un lieu commun de la philosophie hellénistique : elle n'avait pas accepté la mode des mentons rasés qui s'était introduite dans le monde grec à partir d'Alexandre"<sup>95</sup>. C'est certainement en vertu de son caractère de signe que Clément est conduit à penser : même "si quelqu'un vient à se tailler la barbe, il ne doit pas cependant la raser complètement"<sup>96</sup>. D'où aussi la présentation de la "barbe blanche comme l'aimable fleur d'une sagesse imposante"<sup>97</sup>.



Partie de linceul et portrait de momie représentant un homme barbu.

Epoque romaine, milieu du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

---

<sup>93</sup>Ibid. III, 18, 1.

<sup>94</sup>Ibid. III, 60, 2.

<sup>95</sup>(Sources Chrétiennes, 158) p. 44, n. 6.

<sup>96</sup>Clément : *Péd.* III, 60, 3.

<sup>97</sup>Cf. *ibid.* III, 18, 3.